

DI A CUMUNA DI PRUNELLI-DI-FIUM'ORBU



SOMMAIRE

02 *LE MOT DU MAIRE*

03 *IN PRIMA*

08 *ATTUALITA*

11 *TRIBUNA LIBERA*

12 *TRAVAGLIA*

13 *ESTATE*

15 *NATURA*

16 *A SCOLA*

19 *A FESTA*

22 *RIFLESSU*

Casa Cumuna - Migliacciaru

20243 PRUNELLI DI FIUM'ORBU

Tél. : 04 95 56 51 10

secretariat-general@prunellifumorbu.fr

www.prunellidifumorbu.fr





Cher(e)s concitoyen(ne)s

Les élections territoriales ont eu lieu et ont porté aux responsabilités une nouvelle équipe pour une durée de sept ans.

Je tiens tout d'abord à remercier l'ensemble des électeurs de Prunelli qui se sont déplacés pour aller voter en nombre (58% de taux de participation) montrant ainsi leur attachement à faire vivre notre démocratie.

Je félicite tout particulièrement Mademoiselle Lisa FRANCISCI, conseillère municipale élue sur la commune de Prunelli di Fium'Orbu, qui accède aux fonctions de conseillère territoriale

et fera partie de plusieurs commissions. Elle sera aussi la représentante de notre commune auprès de l'institution et le suivi de nos dossiers ne pourra en être qu'amélioré.

Au niveau sanitaire, comme vous l'avez constaté, la situation tend à se dégrader. Sur notre commune, centre de vaccination et maison de santé sont totalement investis dans la prévention et le traitement de cette nouvelle flambée épidémique.

L'ensemble du conseil municipal se tient au courant des évolutions et de l'actualité et essaye d'être le plus réactif possible en adaptant et en modifiant ses stratégies en fonction des évolutions.

Malgré cela, l'ALSH fonctionne et a pris en charge de nombreux enfants dans des activités multiples et variées, preuve que la vie trouve toujours son chemin.

Dans l'époque singulière qui est la nôtre, notre responsabilité tant individuelle que collective, n'a jamais été aussi engagée dans l'histoire de l'humanité.

En matière de santé, d'économie, d'éducation de notre jeunesse, de sauvegarde de notre identité, il en va de notre survie dans les années à venir.

Tous ces événements font peser un grand poids sur nos épaules et tendent à instituer un climat de morosité sur notre communauté, en particulier sur les commerçants et professionnels (de la santé, de la restauration, de la culture ...) lourdement impactés.

Sachez que nous serons au rendez-vous de nos responsabilités, nous avons l'optimisme de la volonté et la sagesse de l'action réfléchie.

*Disponible et tout à votre écoute,
votre Maire,
André ROCCHI*

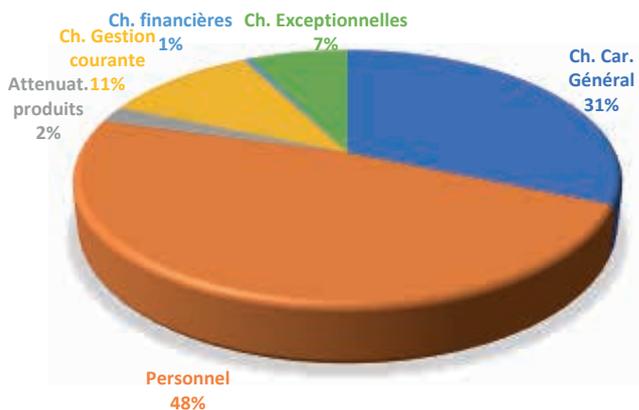


Budget 2021 : Poursuite des efforts d'investissements nécessaires et maîtrise des dépenses de fonctionnement

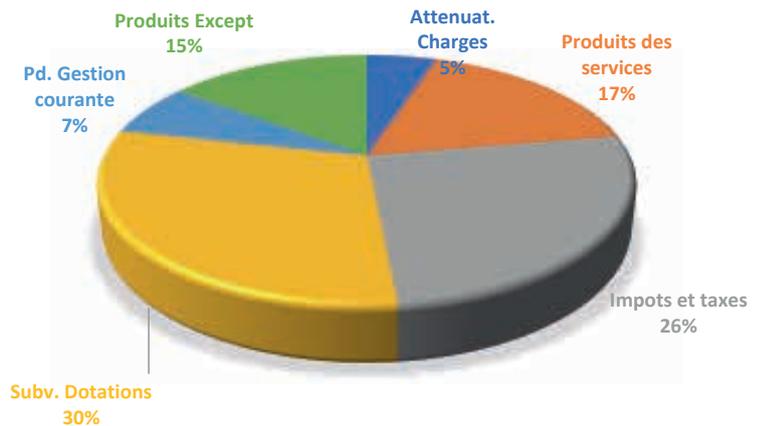
Résultat de clôture 2020

L'exercice 2020 clôture en excédent toutes sections confondues à **1 453 667,68 €** après restes à réaliser

Structure des dépenses de fonctionnement 2020



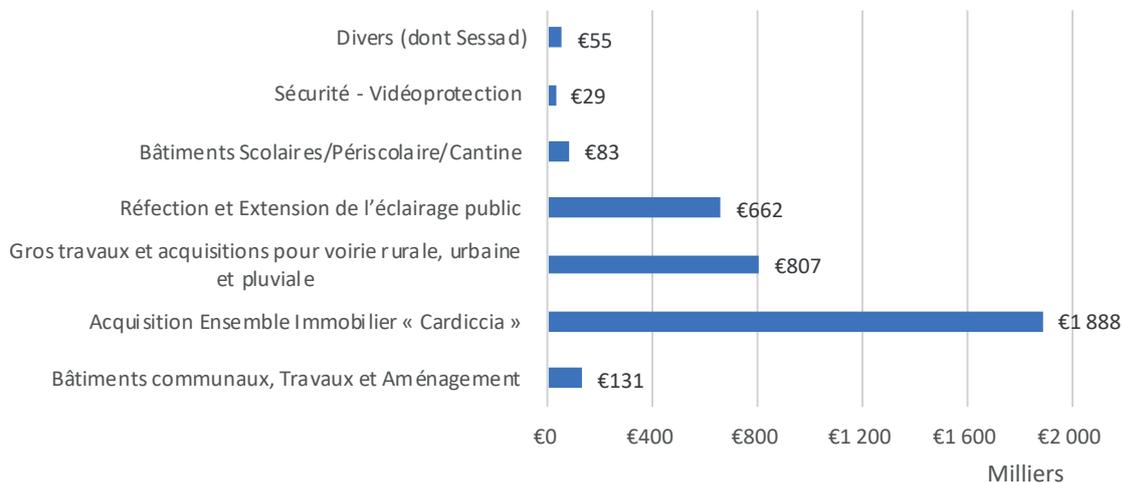
Structure des recettes de fonctionnement 2020



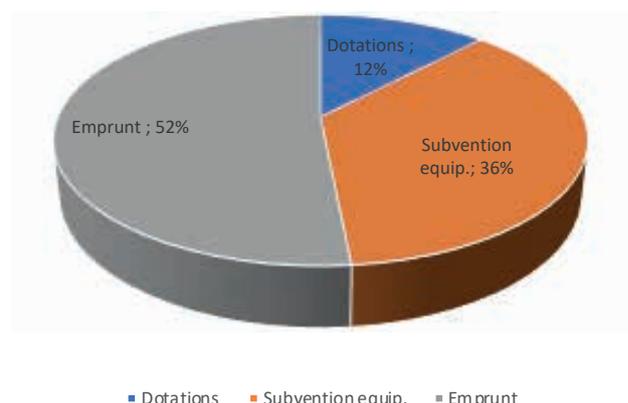
Structure des dépenses d'investissement 2020

Dépenses d'équipement 2020 : **3 586 793,80 €** ont été réalisées

Principales dépenses d'équipements 2020



Structure des recettes d'investissement 2020



Pour 2021

Pas d'augmentation d'impôts locaux !

Suite à la réforme de la taxe d'habitation, la commune ne vote plus de taux de taxe d'habitation en 2021, celui applicable est celui de 2019.

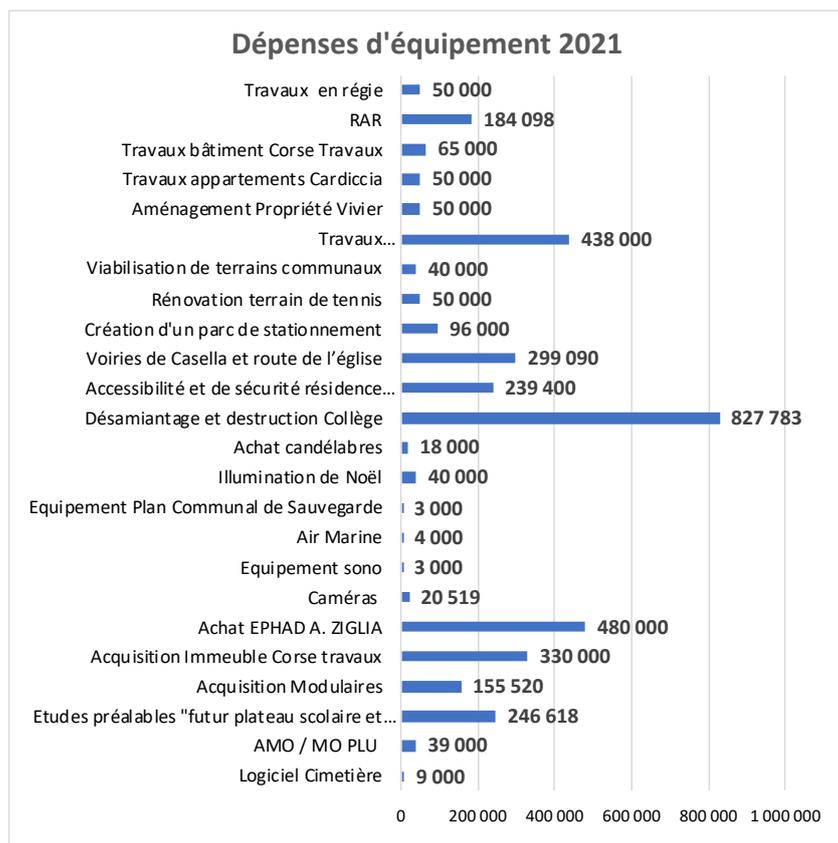
Le taux de taxe sur le foncier bâti applicable en 2021 est de 17,78 %, et résulte du cumul du taux communal sur le foncier bâti 2020 (4,88 %) maintenu pour 2021 et du taux départemental (12,9 %) sur le foncier bâti transféré à compter de 2021 soit un taux 2021 consolidé à 17,78 %. Les taux d'imposition communaux 2021 seront les suivants :

TAXE FONCIER BATI : **17.78 %**

TAXE FONCIER NON BATI : **50.23 %** pour une moyenne de strate de 49.39 %

CONTRIBUTION FORFAITAIRE DES ENTREPRISES : **7,08 %** pour une moyenne départementale de 11,5 %

Investissements 2021



La commune de Prunelli di Fium'Orbu conserve un budget cohérent et en adéquation avec ses moyens et fait apparaître une capacité de désendettement de 8 ans au 01/01/2021. Cela situe la commune dans la fourchette des collectivités affichant un bon ratio financier de désendettement.

Vote du budget du CCAS

Les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) sont plus que jamais présents à vos côtés particulièrement en cette période de pandémie.

Lors des permanences du vendredi après-midi en mairie, (de 14h15 à 17h uniquement sur rendez-vous au 04.95.56.51.10), sont traités des dossiers d'aide sociale, d'obligation alimentaire (parents placés en EHPAD) de téléalarme, des dossiers de demande de retraite et de pension de réversion, d'aide sociale auprès de l'ONAC et des demandes diverses (CAF – CPAM ...)

Le budget annuel du CCAS permet de financer des activités en faveur des plus jeunes, des adolescents, ainsi que des séniors de la commune :

- Stages estivaux pour les enfants auprès de l'Association V.F.F

- Récompenses financières pour tous les bacheliers de sans mention à la mention TB

- Distribution de paniers de Noël pour les séniors âgés de 80 ans et plus résidant à l'année sur la commune

- Goûter dansant de Noël

- Goûter dansant des rois

- Sorties cinéma, culturelles ...

(En 2020, en raison de la crise sanitaire, certains projets n'ont pas pu avoir lieu comme l'après-midi du Noël des Séniors, la séance de cinéma prévue pour le mois de novembre ou encore une sortie culturelle, sans oublier les stages d'été pour les enfants de la commune).

Les membres du CCAS espèrent que l'année 2021 sera plus propice aux retrouvailles et aux moments de partage pour petits et grands.

Section de Fonctionnement : cette section devrait s'équilibrer à la somme d'environ 31 325 € en dépenses et recettes grâce à la subvention municipale qui se monte à la somme de 19 000 € et au report de fonctionnement égal à 12 325,00 €.

Les dépenses du CCAS seront réparties pour : les contrats de prestation de service, les achats liés au fonctionnement de la structure, la rubrique « Secours et Urgence », les subventions aux associations et le poste le plus important des dépenses provient des aides apportées à la population communale.



Programmation du futur plateau scolaire et sportif

Une réunion de présentation du projet de groupe scolaire et plateau sportif s'est tenue en mairie avec le programmiste.

A l'ordre du jour :

- * Phasage et coût des écoles maternelle et primaire.
- * Réalisation d'un groupe scolaire conçu comme un espace ouvert sur l'extérieur en phase avec l'environnement garantissant un lieu à haute qualité environnemental et sain pour nos enfants.
- * Création d'un plateau sportif : terrains de tennis et paddle couverts, école de tennis, stade de foot avec gradins, piste d'athlétisme, boulodrome, terrains multisports. Le plateau sportif n'a plus connu d'évolution notable depuis plus de 20 ans ! Sa proximité avec les écoles est un atout de développement.



Le chantier de démolition et désamiantage de l'ancien collège de Morta se termine, une page se tourne. Les risques liés à l'amiante si importants durant les années écoulées ne font ainsi que diminuer de jour en jour.

Lors du conseil municipal du 22 mars dernier, les demandes de subventions auprès de la Collectivité de Corse au titre du «Fonds de territorialisation», ainsi qu'auprès de l'État au titre du « Plan de Transformation et d'Investissement pour la Corse» (PTIC) dans le cadre de la réhabilitation et la construction du futur plateau Scolaire et Sportif d'Abbazia ont été approuvées.

La commune souhaite poursuivre les travaux par la remise à niveau de l'ensemble des infrastructures scolaires et par la normalisation du plateau sportif. Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 14 355 000,00 € HT.



Les réunions de chantier démontrent que les travaux réalisés par la société Fibra, spécialiste dans le désamiantage des bâtiments, sont conformes et respectueux des normes de sécurité. La Socotec, organisme indépendant en charge de la sécurité, n'a relevé aucun dysfonctionnement et a indiqué que ce chantier ne représentait aucune dangerosité avec un plan de retrait parfaitement respecté, ainsi qu'un niveau des fibres à l'air égal à Zéro.

André ROCCHI a également tenu à faire part de ces éléments aux représentants des parents d'élèves de l'école élémentaire. Cela fait 20 ans que ces bâtiments menacent la santé des personnes et des enfants. Les élus de la majorité, soucieux du respect du plan de désamiantage et de démolition, organisent chaque mercredi une réunion où chaque point est détaillé. Le chantier a parfaitement respecté les règles de sécurité.

Point sur la situation vaccinale

Une réunion s'est tenue fin janvier à l'initiative d'André ROCCHI, maire et médecin, afin de faire le point sur la situation vaccinale, en présence d'un représentant de l'exécutif de la CDC, d'élus de trois Communautés des Communes dont deux élus territoriaux.

A l'ordre du jour :

- L'urgence d'informer sur la vaccination et la nécessité de disposer de plus de doses.
- L'importance du rôle des maires qui doivent informer et sensibiliser leurs concitoyens sur la vaccination pour tous à l'aube d'une nouvelle vague et le besoin de rassurer sur l'efficacité de ce vaccin.
- La possibilité pour chaque commune de recenser les personnes concernées par cette vaccination.
- La mise en place d'un registre qui sera transféré au centre de vaccination avant mise en œuvre de mesures adéquates soit dans leur transport, soit dans leur vaccination à domicile dans un deuxième temps.
- La nécessité d'informer la population sur l'intérêt d'être soigné très rapidement en cas de contamination entraînant les premiers symptômes. Ne pas attendre l'aggravation pour consulter.



Notre maire et médecin André ROCCHI avait saisi à l'époque les Présidents des Communautés des Communes de l'Alta Rocca, Fium'Orbu-Castellu, Oriente pour soutenir la dynamique de la vaccination. Selon lui, «Il est de notre responsabilité de nous faire vacciner et d'en faire la promotion. La vaccination est la seule lueur d'espoir pour retrouver la qualité et la joie de vivre dont nous sommes privés et sortir définitivement de cette crise sanitaire.» Depuis l'ouverture du centre de vaccination de Migliacciaru, près de 15.000 personnes ont été vaccinées.

Pour prendre rendez-vous ou pour toute information, composez-le 04.95.37.63.55 du lundi au samedi de 8h30 à 18h et le 04.95.56.01.13 du lundi au vendredi de 8h30 à 15h.

Vers un hôpital local d'ici 5 ans ?

Après 30 ans d'engagement des médicaux et paramédicaux pour réclamer un hôpital local sur notre territoire.

Après la création d'un foyer et logement EHPAD il y a une trentaine d'années sur notre commune, premier pas vers une prise en charge sanitaire.

Après la création il y a plus de 20 ans d'un centre de radiologie sur notre commune, qui n'a cessé depuis de s'enrichir de nouvelles techniques d'imagerie.

Après les multiples manifestations de la population pour réclamer un hôpital local, il semble désormais que celui-ci pourrait voir le jour dans les cinq ans à venir.

L'heure est venue d'interroger tous les personnels de santé, médecins, infirmières et acteurs paramédicaux pour que chacun participe à déterminer :

- L'urgence et l'ampleur des besoins
- L'emplacement au plus près des activités médicales actuelles : médecins, radiologues, pédiatre, EHPAD ...
- La proximité du plateau technique : radiologie, échographie, scanner, IRM
- Les déplacements minimums pour joindre cet hôpital
- La capacité à prendre en charge tous les soins non programmés par les médecins et les internes qui y sont rattachés.

Il convient dès à présent de définir clairement les rapports entre la médecine libérale locale historique, le futur hôpital public et les synergies entre l'EHPAD et ses futures évolutions avec la prochaine structure hospitalière. Il est urgent de concevoir et de structurer l'offre de soins pour pallier aux déficiences et aux urgences actuelles dans l'attente de l'inauguration de l'établissement espéré depuis tant d'années.

On le voit l'heure est à la consultation et à la concertation entre les professionnels de santé, la maison médicale, l'ARS et l'hôpital de Bastia.



La commune obtient le label « Village étoilé »



Prunelli di Fium'Orbu avait participé au concours « Villes et Villages Étoilés » organisé par l'ANPCEN, l'Association Nationale de Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes, créée en 2009 qui compte désormais 6000 bénévoles.

Les efforts liés à la protection de l'environnement nocturne et à la réduction de la pollution lumineuse, à l'économie d'énergie, ainsi que notre projet d'Atlas de la Biodiversité permettent à la commune d'obtenir dès sa première participation le label 3 étoiles pour l'ensemble de ses actions.

L'opération « Villes et Villages Étoilés » valorise les actions menées pour assurer une meilleure qualité de la nuit et de l'environnement nocturne, en s'inscrivant dans une approche globale qui prend en compte à la fois :

- Les enjeux de biodiversité et paysages nocturnes
- Le confort et la sécurité
- le sommeil et la santé des habitants
- Les coûts économiques et énergétiques des choix d'éclairages
- La qualité de relation avec les citoyens

« Villes et Villages Étoilés » valorise nationalement les communes et les territoires qui entrent et agissent dans une démarche de progrès. L'engagement de Prunelli di Fium'Orbu, sur la rénovation de son éclairage public, sur le rééquilibrage de la biodiversité, sur le développement d'un écotourisme et tourisme vert, ouvre la voie à des projets qui ont du sens sur des sujets toujours d'actualité tels que la transition énergétique et le changement climatique.

Prunelli di Fium'Orbu, avec 3 autres communes de Corse, vient compléter une trame étoilée en France comprenant désormais 722 communes et 4 territoires. Pour André ROCCHI, « notre commune se félicite de l'obtention de ce label, décerné par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne, qui récompense nos actions menées depuis maintenant 2 ans.

Sur l'ensemble de nos projets, nous nous engageons dans une démarche évolutive voire révolutionnaire, pour exemple, le lancement du concours d'architecture sur le

futur chantier du plateau scolaire et sportif qui mêlera biotope, biocénose et architecture. Notre ambition, une société qui fonctionne 24h/24h. »

La commune tient à remercier Monsieur Marc VIDAL-ALAIZ, délégué de l'ANPCEN pour la remise de ce label, nos partenaires Marina BERENI du PNRC, Violette FOUBERT et Delphine BAWIN du CPIE A RINASCITA, Sophie FINIDORI de l'Agence d'Aménagement durable, d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse, EDF Corse et la Communauté des Communes Fium'Orbu-Castellu, les élus en charge de ce dossier Toussaint BARBONI, Pierre-Louis PIERI, Jules-François PAOLI et Christian PAOLI, ainsi que Marc PIETRI responsable du Service Urbanisme de la mairie.

Prunelli di Fium'Orbu continue à suivre la voie du changement et à être attentif aux projets en cours portant sur un engagement pour l'environnement, tel que le Plan Climat Énergie de Corse (PCEC) porté par la CDC via l'Agence d'Aménagement durable, d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse.

A l'horizon 2020 – 2050, ce nouvel outil a pour ambition de :

- Lutter contre la pollution atmosphérique
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Maîtriser la demande énergétique
- Développer les énergies renouvelables
- S'adapter aux changements climatiques



La gestion des réseaux d'assainissement assurée par Kyrnolia

A compter du 1er mai 2021, la société Kyrnolia assure la gestion des réseaux d'assainissement de la commune de Prunelli di Fium'Orbu.

En cas de demande d'intervention sur le domaine public, les services de la société Kyrnolia sont joignables du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30 au **09.69.39.00.48**.

En dehors de ces horaires, vous pouvez joindre l'agent d'astreinte en composant le **06.26.42.72.55** (pas de SMS)



La commune agrandit son patrimoine immobilier

Signature de la convention de partage de la maison Vivier-Santoni (face à la mairie annexe) entre l'Office Foncier et la Mairie. Des projets en perspective verront le jour dans ce lieu chargé d'histoire qui appartient désormais à la commune.

Un premier contact avait été établi entre les propriétaires et l'ancienne municipalité afin d'acquérir ce bien familial, cependant, c'est à l'arrivée de la nouvelle mandature que le projet d'acquisition s'est concrétisé permettant ainsi d'accroître le patrimoine foncier de la commune.



Réunion préparatoire des commissions de quartier

Une réunion préparatoire d'information à la population sur les travaux réalisés et en cours de réalisation ainsi que les projets à court et moyen terme sur notre commune a rassemblé élus et représentants.

Les commissions de quartier sont un outil démocratique par excellence, elles seront organisées en 5 quartiers et donneront la parole aux habitants leur permettant de participer activement à la vie de notre commune.

Actuellement, la crise sanitaire ne permet pas de rassemblement mais dès que possible ces commissions seront ouvertes à tous les habitants de la commune et donneront un rôle majeur aux citoyens.

Chacun peut devenir force de proposition et contribuer à améliorer le cadre de vie de son quartier. Aux côtés de la municipalité et de l'ensemble des élus, les membres de ces instances prennent part aux débats,



sont informés des projets du quartier, travaillent sur des dossiers concrets au sein de groupes de réflexion. Ces commissions participatives ont un rôle de dialogue de proximité et participent à l'intérêt général pour tous les citoyens de Prunelli di Fium'Orbu.

Réhabilitation de l'ancien avec le Comité de Massif Corse

La commune a reçu la visite de notre Député et Président du Comité de Massif Corse Jean-Felix ACQUAVIVA afin de participer à une réunion de travail sur les différents projets de la commune. Cette réunion a permis de nombreux échanges sur les dossiers en cours et sur leur éligibilité et ainsi établir un plan de financement pluriannuel. Un moment fort de partage, de convivialité et de travail autour de Prunelli village, la réhabilitation de l'ancien, les infrastructures, les sentiers ...





Projet de construction du nouvel ESAT

Le CAT actuel, dans sa partie foyer, est dans un état de délabrement qui empêche d'envisager de prolonger durablement le séjour des résidents. Les travaux de remise en état sont tellement importants qu'une reconstruction totale est la seule solution envisageable. C'est dans ce cadre, que le projet de construction de l'Esat Stella Matutina a été présenté en mairie par le cabinet d'architecture de Bastia ADP Architectes en présence du Directeur Général de l'APAJH (Association

Pour Adultes et Jeunes Handicapés), son équipe, ainsi que Marc BUFFIGNANI, Directeur de la structure locale. Cette future construction se veut plus inclusive en adéquation avec la société actuelle et avec les futurs projets architecturaux de la commune. D'une part, un foyer hébergement avec locaux de vie et administratifs derrière l'immeuble Cardiccia, et d'autre part sur l'actuel site de Morta, un foyer hébergement avec 13 studios pour les résidents les plus autonomes.

Parlez-nous du paysage de votre commune !



Le paysage, c'est l'identité de notre territoire, ce qui fait qu'on est ici et pas ailleurs ! Il fait partie de notre vie, qu'il soit exceptionnel, grandiose, ou tout simplement celui de notre quotidien... Dans le cadre du plan de paysage du Fium'Orbu-Castellu, parlez-nous du paysage de votre commune en répondant à un rapide questionnaire disponible sur le site internet de la commune dans la rubrique Actualités.

Prescription de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)

Le Conseil Municipal de Prunelli di Fiumorbu, par délibération en date du 22 mars 2021 (reçue en préfecture le 25 mars 2021) a décidé de prescrire la révision générale du P.L.U sur l'ensemble du territoire de la commune. Cette délibération a été affichée en mairie à compter du 25 mars 2021 et pour une durée au moins égale à un mois.

Rappel des modalités de la concertation :

- Affichage en mairie de la délibération
- Article spécial dans la presse locale
- Réunion publique avec la population
- Mise à disposition du public d'un registre destiné à recueillir les observations des habitants, de toute personne intéressée, en mairie aux heures et jours habituels d'ouverture (registre ouvert le 25 mars 2021).

Le débroussaillage des zones habitées une obligation légale



À l'approche de l'été, le débroussaillage est une nécessité pour se prémunir des risques d'incendie. Il permet de protéger les personnes et les biens et facilite et sécurise la lutte contre les feux.

La municipalité rappelle à ses administrés que le débroussaillage est une obligation légale pour tout propriétaire de constructions et de terrains situés en zone urbaine dans un rayon de 50 mètres.

Le débroussaillage ne consiste pas à éliminer toute végétation mais il permet de créer une zone qui diminue l'intensité et la propagation de l'incendie. Il protège vos biens et votre famille.

Les incendies de forêts et de maquis ravagent chaque année la région méditerranéenne française et plus particulièrement la Corse.

Durant ces feux, les services de lutte sont très régulièrement confrontés au problème du non débroussaillage autour des habitations qui complique la défense des personnes et des biens, aggrave le risque encouru par les pompiers et les habitants eux-mêmes et empêche de développer des actions de protection des milieux naturels menacés.

La réglementation dans le département est fixée par arrêté préfectoral

L'arrêté 2013-071-2 en date du 12 mars 2013 relatif au débroussaillage légal, pris dans le cadre de la prévention des incendies de forêts «débroussaillage et maintien en état débroussaillé» dans le département de la Haute-Corse modifie et abroge l'arrêté n° 2008-336-1 du 1er décembre 2008 relatif à la prévention des incendies de forêts «débroussaillage et maintien en état débroussaillé» dans le département de la Haute-Corse.



Le plan communal de sauvegarde opérationnel



Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), un exercice grandeur nature a été réalisé en mairie par Edouard BOSSA, étudiant en Master Risques Naturels à l'Université de Corse, en présence des membres du PCC (Poste de Commandement Communal).

L'objectif mettre en application le PCS et tester l'outil de Téléalerte.

L'exercice portait sur un risque de crue du fleuve Fiumorbu engendrant des problématiques humaines et matérielles sur les zones à risque notamment Calzarellu.

Le maire André ROCCHI a assuré son devoir d'alerte et de sauvegarde de la population à l'aide de son équipe PCS.

Cela a permis de confirmer le caractère opérationnel du PCS et de la bonne gestion des outils de communication en cas de crise.

Un retour d'expérience à chaud a été réalisé directement après l'exercice et a permis de connaître le ressenti de chaque personne, et de proposer des axes d'amélioration.

Les ressentis étaient très positifs, tous les membres ont bien compris leurs rôles et la communication entre eux était correcte.

La mairie s'est dotée d'un système d'appels automatisé, destiné à alerter dans les plus brefs délais la totalité ou une partie de la population de la commune, en cas de situation de crise (inondation, tempête, accident industriel, incident sanitaire ou autres catastrophes).

Pour vous inscrire aux alertes, rendez-vous sur la page d'accueil du site internet de la commune et cliquez sur le bandeau TELEALERTE ou bien retirez la fiche d'inscription en mairie. Ce nouveau service est gratuit.

Dates d'interdiction du feu dans les deux départements de Corse

Cette année, l'usage du feu est strictement interdit en Corse, dans les deux départements, pour la même période du **15 juin au 30 septembre**.

Cette interdiction s'applique à tous, y compris les propriétaires et leurs ayant-droit. Les contrevenants à l'arrêté d'interdiction engagent leur responsabilité civile et s'exposent à des poursuites pénales. A cet effet, le code pénal prévoit des peines d'amende pouvant aller jusqu'à 100.000 euros, ainsi que des peines d'emprisonnement.

La protection des personnes, des biens, de l'environnement repose sur le civisme de tous.





Lors du conseil municipal du 22 mars, la délibération n° 2 portait sur la définition des objectifs et des moyens de concertation du futur Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Pour nous, l'objectif du PLU devrait être de concilier développement urbain et préservation des espaces naturels et agricoles dans l'optique d'un développement urbanistique et économique durable et maîtrisé.

À cette fin, l'objectif de notre PLU devrait prendre en compte les nouvelles préoccupations en matière de rénovation urbaine, ce qui passe nécessairement par une densification de l'urbanisation. Afin de pouvoir mettre à niveau et renforcer les réseaux à moindre coût pour les collectivités publiques et donc pour les taxes et impôts payés par la population.

C'est non seulement un impératif écologique mais aussi économique car si nous voulons favoriser au travers de notre PLU l'accès à la primo accession pour les jeunes ménages de la commune et de la région, il nous faudra réaliser des réserves foncières et les viabiliser.

Et pour cela il est indispensable de réduire les coûts en entretien et en investissement des réseaux.

Mais aussi d'identifier dès à présent, puisque nous devons réaliser notre PADD, les ensembles fonciers destinés à accueillir les futurs primo accédants.

Notre PLU devrait viser également à améliorer et à faciliter les transports et les déplacements dans les zones urbaines, il nous faudra donc prendre en compte les schémas transports et mobilité qui seront définis à l'échelon intercommunal. Pour nous, l'urbanisation de Prunelli ne peut se contenter d'une logique de développement le long des voies existantes. Il est indispensable que l'urbanisation de notre commune se

réalise autour de ses hameaux historiques qui traduisent ce que nous étions et ce que nous sommes.

Il ne faut pas oublier que le règlement d'un PLU a également un impact architectural fort. L'architecture d'un lieu participant à la valorisation d'un cadre de vie, il semble indispensable de mener un vrai travail sur cet aspect. Le règlement du PLU ne doit ni participer à dénaturer notre culture architecturale, ni l'aseptiser, mais au contraire concourir à la valorisation de notre identité.

Pour répondre à ces objectifs et pour sécuriser juridiquement le document dès son élaboration, dans le but de permettre à nos administrés de bénéficier d'un PLU opérationnel le plus rapidement possible, nous avons proposé à la majorité d'associer, dès le début de la procédure, ces partenaires indispensables :

- AUE (Agence d'aménagement durable, d'urbanisme et d'énergie de la Corse) ;
- Chambre d'Agriculture de Haute-Corse ;
- Association de défense de l'environnement u Levante ;
- CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement).

Nous sommes au regret de vous annoncer le refus de soumettre au vote notre proposition, qui visait à définir en commun, lors du conseil municipal, les voies et moyens de consultation de ces partenaires en début de procédure et non pas à son terme (comme prévu par la loi), afin de réduire le risque de recours en annulation.

<https://www.facebook.com/Per-Prunelli>

INSEME PER
PRUNELLI

Tout comme l'ensemble de la planète, notre commune se trouve devant des défis majeurs qui engagent notre avenir.

Il nous faut faire des choix parfois dans l'urgence, mais dégager aussi du temps pour réfléchir, planifier, anticiper, être capable d'adaptation.

Nous avons besoin avant tout de courage, ce courage nous le trouverons uni et ensemble à regarder dans la même direction.

La santé, l'éducation, la culture, la distribution de l'eau, la gestion des déchets sont autant de sujets anciens qui doivent trouver une nouvelle déclinaison au présent et à l'avenir afin d'inventer ce qui est déjà notre réalité.

Avec l'ensemble du conseil municipal poursuivons notre tâche.

Les membres d'Inseme Per Prunelli

Mise en sécurité du raccourci de Prunelli

Après en avoir fait la demande auprès de la CDC, qui en est le financeur, des travaux de reprise d'enrobé ont été réalisés sur le raccourci de Prunelli pour la sécurité de tous les usagers.



Le personnel communal toujours au service des usagers

Les agents du service technique municipal œuvrent au quotidien à l'entretien et l'embellissement de notre commune dans l'intérêt de tous les habitants. Parmi leurs missions, la campagne de signalisation au sol pour la sécurité des usagers de la route ou encore la sécurisation des emplacements des containers d'ordures ménagères sur la totalité des 150 points de collecte de la commune.



Les agents du service technique municipal poursuivent leurs missions d'entretien de notre commune avec la création d'un éclairage public sur la route de Calzarellu et la réfection de l'accotement afin de garantir la sécurité de tous.

A compter du lundi 12 juillet, un agent du service technique sera affecté au village de Prunelli. Pour toutes doléances, veuillez contacter Jean-François OTTOMANI, conseiller municipal en charge du village.

Baignade sous surveillance et services d'été à la plage de Calzarellu

Informations utiles et services d'été a la plage de Calzarellu :

Installation du poste de secours du 1er juillet au 31 août de 10h à 18h 7j/7

- 2 places de parking réservées aux personnes à mobilité réduite
- Tapis d'accès à la plage pour faciliter le déplacement sur le sable des personnes en fauteuils roulants et des poussettes
- Fauteuil roulant de plage tout-terrain Hippocampe offrant l'accès à la baignade aux personnes handicapées ou ayant des difficultés à se déplacer
- 2 douches à disposition à côté de la passerelle et du poste de secours
- Cours d'aquagym lundi et jeudi de 18h à 19h et samedi de 9h à 10h/ 7€ la séance (forfait 10 séances à 65 € et au-delà de 10 : 5 € la séance). Cours de natation avec un maître-nageur sur demande à partir de 5-6 ans. Renseignements au 06.20.44.19.55.
- Snack A Torra di Calzarellu ouvert midi et soir
- Filet de beach volley à disposition



Canicule et fortes chaleurs

Depuis le 1er juin 2021, le plan national canicule est activé. La canicule peut avoir un impact sanitaire considérable. Il est donc primordial de bien s'en protéger. Pour lutter au mieux contre les conséquences de la chaleur, il est important de se protéger, même quand la chaleur est de courte durée. Les conseils de prévention s'appliquent à tous particulièrement aux personnes fragiles (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées ou malades, personnes dépendantes, femmes enceintes, jeunes enfants, personnes sans abri...) et aux travailleurs exposés à la chaleur, plus à risque de présenter des complications.

Retrouvez toutes les recommandations sur le site internet de la commune.

Le CCAS de la commune appelle les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap à se signaler afin de pouvoir être suivies en cas de canicule.

Une permanence téléphonique est assurée auprès des personnes inscrites dans les services. Pensez à vous inscrire en contactant le 04.95.56.51.10.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de la Santé et de la Prévention

Santé publique France

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE CRAMPES NAUSÉES

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) meteo.fr • #canicule

BOUGER SUR PRUNELLI

AGENDA ESTIVAL 2021



MARCHÉ DE MIGLIACCIARU TOUS LES MARDIS ET SAMEDIS DE 8H A 13H
A PIAZZA DI A NAZIONE

JUILLET

VENDREDI 9 JUILLET 21H REPRÉSENTATION THÉÂTRALE DE LA COMPAGNIE I STRONCHEGHJETTA
"VITA D'UN ANARCHISTU CORSU" DE PAULU DESANTI ET FILIPPU GUERRINI A PIAZZA DI A NAZIONE

SAMEDI 10 JUILLET 21H REPRÉSENTATION THÉÂTRALE DE LA COMPAGNIE I STRONCHEGHJETTA
"DU VENT DANS LES BRANCHES DE SASSAFRAS" DE RENÉ DE OBALDIA A PIAZZA DI A NAZIONE

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 JUILLET COURSE DE NAGE EN MER E SFIDE DI U TIRRENU
AVEC LE CERCLE DES NAGEURS DU FIUM'ORBÙ PLAGE DE CALZARELLU

MERCREDI 14 JUILLET CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE PRUNELLI VILLAGE

DIMANCHE 18 JUILLET 18H REPRÉSENTATION THÉÂTRALE
"COVID MON AMOUR ...LES PREMIERS JOURS DU RESTE DE NOS VIES"
AVEC ANIMA CENTRE CULTUREL JARDIN MAISON SANTONI

MERCREDI 21 JUILLET 17H A 21H CASA DI A LINGUA AIO GIRU 2021
CONFÉRENCES DÉBATS MUSIQUE CHANT A PIAZZA DI A NAZIONE

JEUDI 22 JUILLET 19H GRAND LOTO D'ÉTÉ DE L'AFPÆE TOUR DE CALZARELLU

JEUDI 29 JUILLET 21H45 NUIT DES ÉTOILES AVEC CORSE CONSTELLATION PRUNELLI VILLAGE

AOÛT - SEPTEMBRE

JEUDI 5 AOÛT 21H30 CONCERT ANDÀ TOUR DE CALZARELLU

SAMEDI 7 AOÛT CHALLENGE CARLU MICHELE TOUR DE CALZARELLU

DIMANCHE 8 AOÛT 6H A 17H VIDE GRENIER AVEC L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES
DE LA PLAINE ORIENTALE A PIAZZA DI A NAZIONE

JEUDI 12 AOÛT 21H30 NUIT DES ÉTOILES AVEC CORSE CONSTELLATION PRUNELLI VILLAGE

DIMANCHE 15 AOÛT SANTA MARIA PRUNELLI VILLAGE

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE 14 ÈME FORUM DES ASSOCIATIONS
A PIAZZA DI A NAZIONE



« Il faut cultiver notre jardin » : le projet de jardins partagés en bonne voie

Une réunion d'information pour la création de jardins partagés s'est tenue aux HLM de Morta et Quarcionu, animée par Felice OLIVESI, paysagiste en charge du dossier.

La commune a travaillé sur un appel à projet d'économie circulaire permettant le financement de cette étude. Un travail de qualité récompensé. L'étude comprendra un projet d'aménagement (prescriptions paysagères, mobilier, mise en sécurité des lieux, signalétiques ...). L'objectif de ce nouveau projet est d'enrichir le cadre de vie du quartier, de faciliter les rencontres des usagers autour des activités du jardin, de réaliser des activités pédagogiques afin de faire découvrir aux élèves de la commune le vivant, l'expérimentation, les méthodes scientifiques écologiques et ludiques, mais surtout de travailler son potager et favoriser le développement de la nature et de la biodiversité

Les différentes rencontres ont été riches en partage, convivialité et en échanges avec la population séduite par ce projet.

Le projet atlas de la biodiversité communale se poursuit



Une deuxième réunion de travail sur l'Atlas de la Biodiversité Communale a eu lieu en présence de tous les partenaires de ce projet.

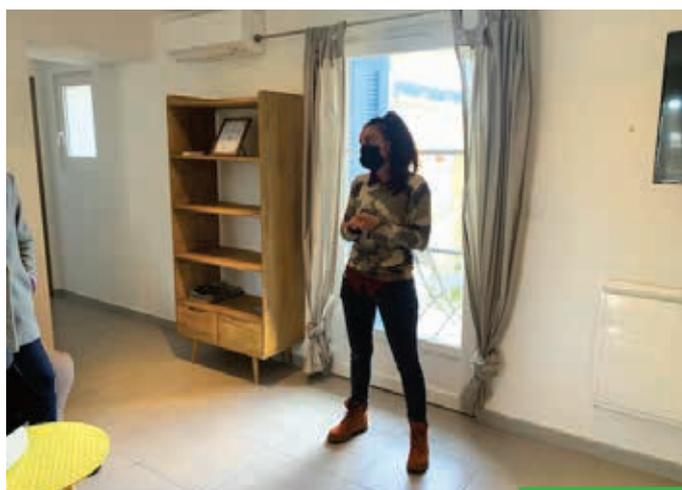
Au programme :

- Définition des zones d'intérêt
 - Mise en place d'un carnet de terrain pour vos sorties (disponibles à l'accueil de la mairie ou en téléchargement sur le site : <https://www.abcprunellidifiumorbu.fr/>)
- L'ABC est une démarche, lancée par le Ministère de l'Ecologie et l'Office Français de la Biodiversité, afin de mieux connaître la biodiversité de son territoire pour mieux la protéger et la valoriser.

Envie de participer ? N'hésitez pas à vous inscrire auprès du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) Centre Corse A Rinascita, contact : vfoubert@cpie-centrecorse.fr ou 07.88.17.77.98

Mission écotourisme accomplie pour les gîtes du village

Visite de conformité des gîtes de Prunelli village dans le cadre de l'adhésion à la charte écotourisme en présence d'Annabelle GOSSEIN chargée de mission stratégie Corse Orientale et Marie-Luce MICAELLI conseillère municipale en charge du dossier.





Le lycée du Fium'Orbu parmi le classement des meilleurs établissements de France

La Corse, bonne élève du dernier classement des meilleurs lycées de France, est une des régions les mieux représentées avec 3 lycées d'enseignement général dans les 50 premiers instituts.

Les félicitations du jury sont adressées au lycée du Fium'Orbu, 14ème des meilleurs établissements de France, qui a progressé de 65 places et se retrouve sur la 1ère marche du podium parmi les 11 établissements que compte l'île.

«Savoir raison garder»

«*Nous sommes ravis du classement. C'est à mettre au profit des équipes accompagnatrices. Je ne suis pas si surprise que cela, les taux de réussite progressent depuis de nombreuses années*», se réjouit la directrice.

«*Il faut savoir raison garder*», tempère la directrice Elisabeth COMITI-TEIGNÉ : «*C'était une année particulière, il n'y a pas eu d'examens. Tout s'est joué sur le contrôle continu. Il a donc fallu accompagner au mieux les élèves.*»

Celle qui est en charge de l'établissement a dû gérer au mieux la période du confinement : «*Il y a eu un petit temps d'adaptation pour prendre ses repères. Mais tout s'est ajusté très vite. Il fallait rester aussi proche que possible des élèves.*»

La structure accueille 404 lycéens, un «petit établissement», d'après la directrice, qui a tout d'un grand et ne cesse de s'agrandir. Chaque année, une classe supplémentaire s'ouvre au sein du lycée, conséquence notamment de l'évolution démographique selon elle.

La vie scolaire améliorée malgré le protocole sanitaire

Monsieur Julien PONS, Conseiller technique du Rectorat et Inspecteur Santé Sécurité au travail, accompagné de Barbara BATTESTI, conseillère pédagogique en charge de la sécurité, ont tenu à féliciter les élus, le service technique ainsi que l'ensemble du personnel de l'école pour les travaux effectués améliorant la vie scolaire des élèves et pour le respect du protocole sanitaire lié à la Covid-19.

Cette visite a été également l'occasion de faire un point sur les travaux de démolition et de désamiantage de l'ancien collège de Morta situé à proximité de l'école.

Il a été rappelé que :

- les travaux sont conformes aux normes de sécurité.
- la Socotec procède régulièrement à des analyses de l'air qui s'avèrent conformes.
- le planning est respecté avec une fin de chantier prévue dans les délais.





Les enfants sensibilisés à la biodiversité

Création d'une Aire Marine Éducative (AME) à Calzarellu avec les élèves de CM2 bilingue de Chrystelle VALERO dans le but de préserver la biodiversité du site, en particulier les berges du Fium'Orbu, l'avifaune, le marais de Canna, l'étang de Gradugine, les espèces aquatiques ; et afin de lutter contre la pollution, les espèces invasives

Pour rappel, une « aire marine éducative » (AME) est une zone maritime littorale de petite taille gérée de manière participative par les élèves d'une école primaire suivant les principes définis par cette charte, projet de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) qui est complémentaire à notre Atlas de la biodiversité communale.

Marc SINIBALDI agent du Parc Naturel Régional de Corse (PNRC) a accompagné les enfants dans ce travail tout au long de l'année et était présent parmi les élus responsables du projet, Toussaint BARBONI, Anne-Marie CHIODI et Jean-Noël PROFIZI, lors de la dernière réunion de ce conseil scientifique.

Ces derniers ont souligné la qualité scientifique remarquable de cette présentation où les élèves ont su décrire les enjeux de la biodiversité et ont émis des recommandations pour sa préservation.

Un grand bravo et un grand merci aux enfants qui nous montrent la voie à suivre pour notre territoire.

Pour clore ce travail d'une année, les élèves ont été conviés à Calzarellu afin d'assister à la pose de 4 panneaux installés aux abords du parking, du fleuve du Fium'Orbu et de l'étang de

Gradugine, sites qui seront par la suite labellisés par l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

André ROCCHI, maire de la commune, a tenu à leur adresser ses remerciements et à rappeler les enjeux de la biodiversité. *«La compréhension de la biodiversité est un élément essentiel pour nos enfants. C'est là que vous trouverez l'harmonie à venir entre l'homme et son environnement, seule solution pour affronter sereinement les défis tels que le réchauffement climatique ou le risque pandémique.»*



Tout savoir sur les chauves-souris

Dans le cadre de l'élaboration de son Atlas de la Biodiversité, la commune a sollicité le Groupe Chiroptères Corse pour organiser des animations au sein de l'école élémentaire.

Durant 3 séances d'une demi-journée, les élèves de CM1 et CM2 se sont prêtés au jeu à travers une série d'animations proposées par Kate DERRICK, animatrice experte dans l'étude et la conservation des chauves-souris en Corse. « Grâce au financement de l'Office de l'Environnement, nous pouvons proposer des animations gratuites et essayer de faire changer le regard des enfants sur ces mammifères méconnus. Nous essayons de transmettre notre savoir aux jeunes générations de manière ludique et interactive. »

Au programme, une chauve-souris qu'est-ce que c'est ? Mais où vivent les chauves-souris ? Chauve qui peut ? Selon l'animatrice « la perception de ces animaux par le grand public et les enfants est parfois brouillée par des appréhensions infondées, c'est pourquoi ces actions d'information et de sensibilisation revêtent une grande importance. »



Le Groupe Chiroptères Corse sera présent du 9 au 13 août sur la commune afin de réaliser un inventaire des chauves-souris. Cette étude se déroulera en deux temps : des prospections diurnes pour identifier d'éventuels gîtes et des prospections nocturnes pour localiser les sites de chasse. Afin de les aider dans leurs recherches, la commune lance un appel à participation aux habitants. Si vous connaissez des gîtes à chauves-souris (granges, greniers, pagliaghji ...), contactez la commune ou le GCC à kate.gcc@free.fr/04 95 47 45 94. Pour plus d'informations sur les chauves-souris et l'Atlas de la Biodiversité : www.abcpnunellidifiumorbu.fr

Ouverture d'une micro-crèche sur la commune

La municipalité a le plaisir d'annoncer l'ouverture d'une micro-crèche, destinée à l'accueil de petits enfants de 0 à 6 ans, à compter du 2 novembre 2021.

La micro-crèche, limitée à 10 places, se situera à côté de l'école maternelle de Capannella et sera ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h.





Le marché de Migliacciaru au rythme des saisons

Le marché de la commune se déroule a Piazza di a Nazione au cœur de Migliacciaru tout au long de l'année. Les exposants alimentaires et non alimentaires ont le plaisir de vous y retrouver chaque semaine de 8h à 13h.

Depuis le 1er juin, votre marché a pris ses couleurs d'été et se déroule deux fois par semaine tous les mardis et samedis matin pour la saison estivale.



A Piazza di a Nazione, le coeur de vie de notre commune

De nombreuses animations, quand la météo le permet, se déroule A Piazza di a Nazione véritable cœur de vie de notre commune.

Les Halles, unique structure de ce type sur toute la Plaine Orientale, offre une superficie de 2700 m² aux organisateurs et visiteurs lors de rendez-vous divers et variés.

Après une période difficile, A Piazza di a Nazione a enfin pu revêtir ses habits de fête grâce à notre collaboration avec le Centre Culturel Anima. Quel bonheur d'entendre à nouveau les rires des enfants devant un spectacle de magie ou musiciens et chanteurs lors du weekend de la fête de la musique.



Rencontres d'instruments à cordes



Spectacle de magie, humour et illusion



Concerts de l'ensemble d'instruments à vents
Show de vents



Concert chant, pianistes, musique moderne



L'année 2021 placée sous le signe de la photo

En parallèle de notre projet « Atlas de la biodiversité » organisé avec le CPIE A Rinascita, l'année 2021 sera placée sous le signe de la photo.

Vous aimez la photographie et la nature ? Alliez vos deux passions en participant à notre concours mensuel avec une thématique nouvelle tous les mois ! Les photos sélectionnées seront valorisées en formant un calendrier qui sera ensuite vendu au profit d'une association de la commune.

Trois catégories, enfant (0 à 10 ans), ado (11 à 17 ans) et adulte (18 ans et +) seront soumises aux votes du jury chaque mois.

À gagner ?

- Les trois photos gagnantes du mois participeront au calendrier final.

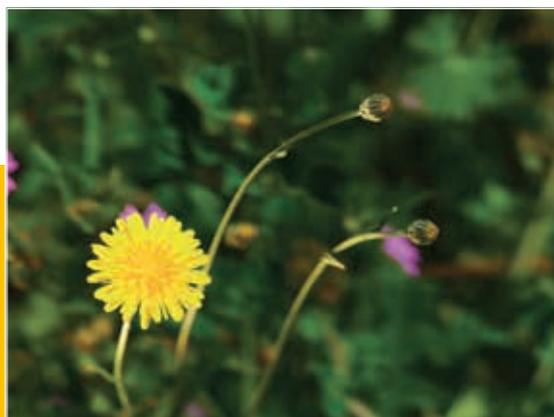
- A l'issue d'une année de concours, toutes les photos gagnantes seront soumises aux votes d'un jury qui attribuera un 1er prix et aux votes du public pour le 2ème prix concernant les catégories ado et adulte. Au total 4 prix seront offerts.

- Les gagnants de la catégorie enfant recevront tous les mois un bon d'achat d'une valeur de 50 € valable dans le magasin Joué Club de Ghisonaccia.

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site de la mairie : <https://www.prunellidifiumorbu.fr>

Concours d'avril sur le thème « Les fleurs jaunes »

Photo 1 :
Gagnant catégorie adulte
«Pissenlit» par
Patrice Bonnel



1

Photo 2 :
Gagnant catégorie ado
«Celia et Altamir au milieu des jonquilles» par
Celia Dominici



2

Photo 3 :
Gagnant catégorie enfant
«Fleur au naturel» par
Marion Berjot



3

4



5



Concours de mai sur le thème «Papillons et autres insectes »

Photo 4 :
Gagnant catégorie adulte
«Papillon sur fond noir»
par Claude Roussel



6

Photo 5 :
Gagnant catégorie ado
«Abeille butine» par
Thomas Villotte

Photo 6 :
Gagnant catégorie enfant
«Le beau papillon brun»
par Victor Sculteur

Beau succès pour les premiers mois de notre concours photo amateur

Les membres du jury tiennent à saluer la qualité exceptionnelle des photos proposées chaque mois, avec des thèmes sur la biodiversité pas toujours évidents !

Un grand bravo donc à tous les photographes amateurs qui se mobilisent depuis le début du concours avec une mention spéciale pour la catégorie adulte qui réunit le plus de participants.

Nos membres du jury André ROCCHI, Victoria COLOMBANI, Yannick DOUBLET, Georges GUENIOT (prix du jury concours photo 2019) et Elodie GAMBOTTI (prix du public concours photo 2019) prennent plaisir à se retrouver afin de déterminer les photos gagnantes du mois.



Concours de juin sur le thème « Les arbres fruitiers d'été »

Photo 1 :
Gagnant catégorie adulte
« Le cerisier »
par *Marlene GAULDREE*

Photo 2 :
Gagnant catégorie enfant
« Mon citron-oranger »
par *Ange-Noël MINICHETTI*



Double thème pour le concours photo amateur de juillet et août

Pour le mois de juillet et la chaleur qui s'installe, le thème choisi est « Lézards, serpents et tortues ». Pour le mois d'août et l'envie de fraîcheur, le thème choisi est « Au fil de l'eau ».

Pour participer, envoyez votre cliché à l'adresse mail suivante :

communication@prunellidifiumorbu.fr du 1er juillet au 25 août 2021 inclus et remplissez le formulaire d'inscription en ligne du mois choisi (obligatoire) disponible sur le site internet de la commune.

Remise de la médaille d'honneur du travail



Notre maire André ROCCHI a eu le plaisir de remettre la médaille d'honneur du travail en grand'or à Marie-France CORDIER pour ses 40 années de service dans le secteur bancaire, ainsi que la médaille d'argent à Estelle BIANCARDINI avec 20 ans de service au Pôle Emploi.

Sur les pas du peintre Maurice Utrillo



Reproduction photographique de Georges GUENIOT et Patrice BONNEL d'après le tableau de Maurice UTRILLO réalisé à Prunelli village en 1924 intitulé « Le presbytère de Prunelli Di Fiumorbo ».

Collecte de sang avec l'association don du sang bénévole de la Plaine Orientale

Le 26 mai dernier, 51 personnes se sont présentées au bus de l'EFS stationné A Piazza di a Nazione à Migliacciaru. 36 poches de sang ont pu être prélevées, un grand merci aux 8 nouveaux donneurs qui ont fait le geste qui sauve, merci également au FIUM'ORBO CLUB PHOTO pour la très belle exposition dont a pu profiter chaque visiteur.



Entre ciel et terre

Ces clichés de Yannick DOUBLET nous rappellent que bien que l'hiver soit rude, le printemps et l'été reviennent toujours.



76^{ème} commémoration du 8 mai 1945

Extrait du discours de Geneviève Darrieussecq, Ministre chargée de la mémoire et des anciens combattants : « 8 mai 1945. Par deux fois, l'Allemagne a signé sa capitulation sans condition. Pour l'Europe, la délivrance est là, la guerre est finie. Soixante-seize ans plus tard, reliés par notre

mémoire commune et épris de la même reconnaissance, nous nous unissons par la pensée et par notre hommage pour saluer le souvenir de celles et ceux qui ont combattu et abattu le fléau nazi. Unis et solidaires, souvenons-nous de l'adversité surmontée et de la liberté reconquise. »



Beau succès pour la première édition de la fête de la nature



Dans le cadre de notre projet « Atlas de la Biodiversité Communale », la commune s'est animée à l'occasion de la 15^{ème} édition nationale de la Fête de la Nature du 19 au 23 mai.

En collaboration avec nos partenaires CPIE Centre Corse - A Rinascita, Parc Naturel Régional de Corse, Office de l'Environnement de la Corse ou encore le Conservatoire National Botanique de Corse, vous pouviez, à travers un petit jeu, découvrir le patrimoine architectural et la biodiversité de notre commune le temps d'une balade de 1h, sans difficulté.

Via l'application gratuite Explorama, la balade se transformait en jeu de piste avec un parcours quizz à réaliser afin de reconnaître ce qui nous entoure.

Festivités de la Saint Jean

Festivités de la Saint-Jean le 23 juin au soir avec le traditionnel feu sur la place de l'église Santa Maria à Prunelli village.

Puis le 24 juin à la chapelle San Ghjuvanni, lors d'une messe suivie d'une merendella organisées par Ichjassi Fiumurbacci et A Ripublica Dimucrativa di L'Abbazia.



Naissances

1^{er} Semestre 2021

RIGAL Ange-Baptiste	le 14 janvier
CHAAIJ Insaf	le 28 janvier
BALOSEANU Antonia-Georgiana	le 2 février
LAVECCHIA Noah Manutea	le 12 février
FLEURDEPINE Julien	le 15 février
RIBEIRO Ghjuliana	le 16 février
BATTESTI Anghjulu-Ghjuvanni	le 18 février
ROSSI Gabriel	le 26 février
INGRAND Louka	le 9 mars
SANHAJI Safiya	le 29 mars
LORENZI ZOGHLAMI Angelo	le 31 mars
FRANQUENOUILLE Ethan	le 1er avril
CHTAIKI Naïl	le 6 avril
VINCENT GARCHEVA Ghjulia	le 6 avril
CROCE Carlu-Antone	le 8 avril
PIERI SADOT Anghjulina	le 19 avril
IFTODE Darius-Alexandru	le 28 avril
RAU George-Andrei	le 28 avril
SAULI Bastianu	le 30 mai
BERRUYER Loris	le 10 juin
BELMOUSSA Ziad	le 12 juin
XAVIER VALENTIM Julia	le 12 juin
MORUCCI Luciano	le 27 juin

Décès

1^{er} Semestre 2021

EPS ép. SEBENNE Ginette	le 5 janvier
GELORMINI Jules	le 10 janvier
MARSAL Gérard	le 13 janvier
PIETRI épouse BALZANO Agathe	le 14 janvier
ZIRKEL ép. BACLET Gertrude	le 24 janvier
BALZANO Pierre	le 30 janvier
CHIARI ép. BARTOLI Martine	le 5 février
LAMOULIE Marie-Thérèse	le 13 février
ALESANDRINI ép. ORSONI Angèle	le 25 février
BRANDELY Jean-Louis	le 7 mars
MARCENAC Jean	le 13 mars
BARNAUD ép. CHARRIN Marie-Claire	le 24 mars
PIETRI Théodore	le 27 mars
BARTOLI ép. DANIZAN Jeanne	le 27 mars
RATTI Gérard	le 7 avril
OGLIASTRO Antoinette-Marie ép. LEGRAND	le 10 avril
FIORI Linda ép. PIACENTINI	le 24 avril
RODRIGUEZ Danielle ép. CASCALES	le 29 avril
DA CUNHA RODRIGUES Casimiro	le 4 mai
SANTONI Jean	le 16 mai
CANTAVELLA Jacqueline ép. CUSIN	le 26 mai
GUIDICELLI Jacqueline ép. OTTOMANI	le 30 mai
CARRER Amélie ép. GAMBOTTI	le 3 juin
MAFFEIS Colette ép. SANTELLI	le 4 juin
CANUTTI René	le 11 juin
LORENZINI Catherine ép. GUIDINI	le 26 juin

Mariages

1^{er} Semestre 2021

MONTIGNE Isabelle et TETART Pascal	le 22 mai	REGNIER Élodie et GUERIN DU MASGENET Pierre	le 4 juin
MATHIEU Sylvie et COMBES Jean-Paul	le 29 mai	CAPPELLO Lucie et DELMOTTE Jean-François	le 5 juin
GONAT Amel et BOUKHARI Haid	le 29 mai	QUILICHINI Marlène et KAFFLER Christopher	le 19 juin

P CUMUNA di 
RUNELLI di FIUM'ORBU

Toutes les informations sont disponibles sur le site
de la mairie : www.prunellidifiumorbu.fr
Et pour ne rien rater de l'actualité,
pensez à vous inscrire à la newsletter.

U NUTIZIALE

di a Cumuna di Prunelli-di-Fium'Orbu

Bulletin municipal édité par :
Municipalité de Prunelli di Fium'Orbu - 04.95.56.51.10
www.prunellidifiumorbu.fr

Directeur de la publication : André ROCCHI

Rédaction et Illustrations : Service Communication

Conception : Grafica,

Impression : Imprimerie du Fium'Orbu,

Secrétaires de rédaction : Marie-Josée Santoni, Vincent Susini.